



Dossier Poulettes bio

La poulette bio : Une filière neuve

La poule pondeuse biologique prête à pondre ou Poulette correspond généralement à des animaux âgées d'environ 16 à 20 semaines selon la précocité élevés dans des élevages spécifiques avant d'être distribués sur les élevages de pondeuses. Les poussins arrivent de 1 à 3 jours des couvoirs après sexage, ils passent leurs premiers âges avec protocole sanitaire et conduite d'élevage plus ou moins normés jusqu'à être aptes à pondre rapidement après leur départ.

La poulette bio est une filière neuve dans le sens où les élevages de pondeuses biologiques n'avaient pas obligation de s'approvisionner en animaux bio avant le changement d'application de la réglementation bio en janvier 2022. Il n'y en avait donc pas sur le marché. Depuis 2022, les groupes produisant des poulettes pour leurs clients se sont soumis à la réglementation tant bien que mal. Il y a eu quelques déconvenues techniques puisque'une poulette bio doit manger bio, avoir accès à l'extérieur et être logé selon les règles de la bio. Or, la production de poulettes est technique puisque la conduite des premiers âges conditionne en partie les performances des poules ensuite.

Etude de Marché

Une demande régionale potentiellement importante en poulettes bio

En 2025, la consommation moyenne a atteint un record (~237 œufs/personne/an), avec une forte tendance à l'achat d'œufs coquille. Cette demande est projetée continuer à augmenter dans les années à venir. Les grands groupes de la filière prévoient des investissements importants avec la mise en place de centaines de poulaillers de grande taille à court terme.

De plus, l'œuf étant un produit protéique accessible, la part d'achat en bio est importante, avoisinant les 17% de part de marché total (18% en 2022). La production d'œufs biologiques a connu une croissance significative jusqu'en 2022, témoignant d'une demande grandissante de produits plus durables et respectueux de l'environnement des consommateurs. Fin 2022, il y avait près de 9,64 millions de poules pondeuses bio en France, soit environ 20 % du cheptel total de pondeuses. Le nombre d'exploitations bio produisant des œufs était aussi en augmentation avant 2022 (plus de 2750 fermes).



En **Normandie**, le cheptel de poules pondeuses biologiques a augmenté régulièrement avant 2022, avec plus de ~380 000 pondeuses bio recensées. La région représente 4% du cheptel national et possède donc un fort potentiel de développement comparée à d'autres régions. Selon les données de l'agence bio, **112 fermes déclarent produire des œufs de poule en Normandie en 2025 dont 31 comme activité principale.**

Selon l'ITAVI, la taille moyenne des ateliers de pondeuses bio en Normandie est de 2585 animaux.

Une forte demande en œufs entraîne naturellement les éleveurs à chercher à augmenter ou renouveler leurs cheptels, ce qui **stimule la demande pour des poules pondeuses prêtes à pondre**. Alors que la demande d'œufs bio est en augmentation, la production de poules pondeuses bio a reculé récemment entre 2022 et 2025. Une baisse du cheptel bio a été observée récemment (ex. ~15 % de moins en 3 ans selon des sources observant la filière), avec diminution des élevages convertis au bio. Cette tendance suggère qu'il existe **actuellement une tension entre l'offre et la demande dans la filière bio** : cela augmente les opportunités pour des fournisseurs capables de garantir un approvisionnement fiable de poules pondeuses bio prêtes à pondre. D'autant plus avec les problèmes de grippe aviaire récurrent qui augmentent les vides sanitaires et les pertes ponctuellement, créant des trous d'approvisionnement.

Il existe un **marché réel et croissant** pour les poules pondeuses bio, avec une demande portée par des producteurs bio et par une consommation soutenue d'œufs bio.

La **demande pour des poulettes prêtes à pondre bio**, particulièrement auprès d'éleveurs bio ou en conversion en Normandie, est **solide et soutenue**, portée par la croissance de la consommation d'œufs bio, et **potentiellement sous-servie aujourd'hui**, en raison d'une offre qui a du mal à suivre.

Cela signifie que proposer une **offre fiable, régulière et certifiée de poulettes prêtes à pondre bio** peut répondre à une **demande réelle et croissante**, notamment si elle s'accompagne de services (garantie sanitaire, livraison, conseils techniques).

✓ Facteurs favorables

- Demande d'œufs en croissance forte et durable en France.
- Augmentation historique du cheptel bio globalement.
- Tension récente sur l'offre bio → les éleveurs recherchent des poules certifiées bio prêtes à pondre.

⚠ Facteurs de prudence

- L'offre de poules pondeuses bio connaît des fluctuations, parfois même une baisse des effectifs dans certains segments.
- Cela peut rendre l'accès aux animaux bio plus difficile ou plus coûteux à court terme.



Les élevages doivent régulièrement rajeunir leurs poules pour maintenir une ponte régulière :

- En filière longue le renouvellement est environ tous les 12 mois.
- Sur les petits élevages bio, il est plutôt autour de 18 mois.

Après une enquête réalisée par la FNAB et l'Agence Bio (2017), on trouve quatre catégories d'élevages en fonction de la taille et du mode de commercialisation :

- 46 % des élevages ont moins de 500 poules qui privilégiant la vente directe.
- 17% des élevages ont de 500 à 6000 poules où au moins deux tiers du CA des œufs sont vendu en circuits courts.
- Des élevages en circuits longs qui combinant œufs et autres productions représentent 58% du cheptel de poules pondeuses et 24% des élevages, celles-ci ont en moyenne 6000 poules.
- 13% des élevages sont spécialisés en œufs en circuits longs.

En Normandie, les élevages se divisent entre moins de 2000 poules et de 7000 à 9000 poules. Par département, l'Orne et la Seine-Maritime ont plus de têtes, mais le cheptel de poules pondeuses est similaire avec celui des autres départements.

Or les fermes en filière ont leur approvisionnement assuré par les grossistes. Le marché est à développer pour les 63% des fermes bio en commercialisation non pris en charge par le groupe. **On porte l'estimation entre 75 000 et 11 5000 animaux par an.**

Une offre en Poulette bio assez limitée et standardisée

Globalement, **la majorité des poulettes bio proviennent de Bretagne** via les filières pondeuses classiques. Il y en a un petit peu provenant des Pays de la Loire et ensuite des Hauts de France. Les poulettes sont élevées dans des élevages spécialisées avant d'être envoyées dans les élevages fournisseurs des groupes en intégration ou intégration partielle. Et certains de ces groupes ont créés des filiales ou prestations pour alimenter les élevages indépendants.

C'est le cas du Groupe Michel avec sa coopération avec Hotel d'air. Lohman, Lanckriet, Hy-line et les coopératives comme Le Gouessant ou Eureden organisent des commandes groupées pour répondre à la demande des producteurs d'œufs indépendants. Les poulettes proposées correspondent donc aux animaux standardisés pour des élevages de grande taille avec conduite d'élevage très protocolaire. Ces animaux performants sur le taux de ponte dans ces conditions spécifiques ont des manques de rusticité et d'adaptabilité aux systèmes plus fermiers.

Il n'y a pas de producteur indépendant vendant des poulettes bio en Normandie. Sur l'agence bio il y a 4 producteurs de poulettes bio dont 3 en intégration (qui ne maîtrisent pas la vente des animaux) et 1 qui ne fait que de l'autoproduction. Il y a d'autres producteurs de poulettes bio non déclarés à l'agence bio mais qui ne vendent pas non plus d'animaux.



→ **Une offre locale très limitée** : bien qu'il y ait une production d'œufs bio en Normandie, le nombre d'éleveurs vendant directement des poules prêtes à pondre reste restreint — ce qui représente une opportunité à développer avec des poulettes adaptées et locales.

Les prix pratiqués

Pour les particuliers, on peut trouver dans certaines fermes, des poules pondeuses bio prêtes à pondre vendues autour de ~16–17 € l'unité. Pour les très petits élevages, certains s'orientent vers ces structures.

Pour les petits élevages de plus de 100 pondeuses et indépendants, les livraisons observées sont autour de 13.5€ par animal en 2024. Il était autour de 12.5€ en 2023.

Pour les élevages en filières, le prix 2025-2026 de la poulette est de l'ordre de 8.5€.

Les prix peuvent être plus variables, selon :

- Quantité commandée
- Race / performance de ponte attendue
- Livraison / logistique

Donc pour une poulette bio locale et répondant aux critères de satisfaction des éleveurs de pondeuses, le prix pourrait être de l'ordre de 12 à 14€ selon l'inflation sur les charges.

80 000 poulettes par an → à un prix unitaire moyen de **13.5 €**

→ **Chiffre d'affaires potentiel = 1 000 000 € / an**

Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
Demande d'œufs bio forte et croissante	Offre locale parfois limitée
Région agricole avec tradition avicole	Contraintes réglementaires bio et coûts plus élevés
Possibilité de circuits courts	Besoin de logistique adaptée
Opportunités	Menaces
Éleveurs recherchant qualité bio	Concurrence d'offres nationales
Expansion de la production bio	Volatilité des prix des matières premières
Positionnement sur durabilité	Risques sanitaires (influenza aviaire, etc.)



Une filière à développer pour les petits éleveurs de moins de 1000 poules

La Normandie dispose d'une base de producteurs et d'une demande bio robuste :

- Besoin d'une offre différenciée (qualité, race, conseils)
- Besoin de sortir des filières industrielles avec des priorités orientées vers leurs circuits de vente.
- Besoins techniques et de prendre le temps de la mise en place.

Il faudrait :

Offre locale + services : vendre par lots aux éleveurs avec conseils de gestion biologique.

Partenariat avec circuits courts : coopératives, groupements.

Positionnement sur la différence : gestion d'élevage différente, suivi sanitaire et logistique

Analyse de l'enquête

L'analyse porte sur un échantillon de **15 exploitations agricoles normandes** ayant une activité de production d'œufs biologiques, principale ou secondaire - 15 /112 en 2025 = 13% des fermes - représentatif

Les exploitations présentent une grande diversité en termes :

- de taille de cheptel,

Indicateur	Valeur approximative
Minimum	29 poules
Maximum	18 000 poules
Médiane estimée	~ 550 poules
Moyenne estimée (hors 18 000)	~ 1 500–2 000

- de mode de commercialisation,

Mode	Part estimée
Circuit court dominant	~ 70–75 %
Circuit long dominant	~ 20 %
Mixte	~ 5–10 %

- de niveau d'autonomie alimentaire,
- d'organisation d'approvisionnement en poulettes.

Indicateur	Résultat
Achat poulettes	~ 95 %
Autoproduction	~ 5 %



Intégration	1 cas
-------------	-------

- Performance technique

Indicateur	Valeur moyenne estimée
Taux de ponte moyen	75–80 %
Vide sanitaire	25–30 jours
Autonomie alimentaire 0 %	~ 70 % des exploitations

Typologie des ateliers de l'enquête

Trois profils se dégagent :

Petits ateliers (< 500 poules)

- Majoritairement en circuit court
- 1 à 2 bâtiments
- 1 à 2 lots
- Vente directe dominante
- Autonomie alimentaire faible à moyenne

Ateliers intermédiaires (500 à 3 000 poules)

- Circuit court majoritaire, parfois mixte
- 1 à 3 bâtiments
- 1 à 3 lots
- Organisation plus structurée

Ateliers importants (> 6 000 poules)

- Majoritairement en circuit long
- 1 à 3 bâtiments
- Fonctionnement contractualisé
- Approvisionnement standardisé

Approvisionnement en poulettes

Mode dominant

- **100 % des exploitations (échantillon observé)** achètent des poulettes prêtes à pondre.
- L'autoproduction reste marginale.
- Un cas d'intégration filière identifié.
-



Origine des approvisionnements

Les poulettes proviennent principalement :

- de Bretagne,
- des Pays de la Loire.
- Quelques revendeurs normands

Les fournisseurs cités sont diversifiés, avec une dépendance marquée aux opérateurs spécialisés et essentiellement des sélectionneurs directement.

Difficultés rencontrées

Hausse du prix des poulettes

Plusieurs exploitants signalent :

- une augmentation significative depuis 2016,
- un passage de 8–9 € HT à 12–13 € HT par poulette.

Cette hausse est perçue comme :

- rapide,
- insuffisamment corrélée à la qualité.

Variabilité qualitative

Points remontés :

- hétérogénéité du poids,
- problèmes de calibre,
- robustesse variable,
- écarts de performance importants entre fournisseurs (>15 %).

Taille de lot

Les petites structures évoquent :

- une difficulté d'accès aux volumes adaptés,
- un manque d'attractivité pour les fournisseurs.

Performances techniques

Taux de ponte

- Moyenne observée : entre 70 et 85 %
- Élevages intensifs : jusqu'à 96 %
- Certains écarts entre taux attendu et taux réel.

Vide sanitaire

- Moyenne : 20 à 35 jours
- Forte variabilité
- Cas extrême : 180 jours

Autonomie alimentaire



- Majorité à 0 % d'autonomie
- Quelques exploitations > 75 %

Commercialisation

Circuit court (majoritaire)

Canaux :

- Vente à la ferme
- AMAP
- Magasins spécialisés
- Marchés
- Restauration

Prix observé :

- Entre 0,40 € et 0,60 € / œuf

Circuit long

- Prix : environ 17–18 €/100 œufs
- Organisation contractualisée

Marché de l'œuf bio

Perception majoritairement positive :

- Rebond de la demande en 2024
- Forte demande locale
- Marché jugé plus dynamique après une période difficile

Enjeux identifiés

1. Forte dépendance à l'achat de poulettes.
2. Hausse du coût d'installation des lots.
3. Hétérogénéité qualitative des poulettes.
4. Opportunité liée à la dynamique du marché bio.
5. Potentiel latent pour une structuration régionale de l'offre en poulettes.

Produire soi-même ses poulettes ?

La majorité des éleveurs n'est pas intéressée.

Ceux qui souhaiteraient le faire voient 2 freins principaux :

- Le manque de temps
- Le manque de données techniques



→ Résultats : Besoin de poulettes bio adaptées aux petits systèmes avec autres races, meilleure rusticité et accessibilité

- Une majorité des fermes orientées vers le circuit court.
- Une forte dépendance aux fournisseurs de poulettes.
- Une tension économique liée à l'augmentation du coût des poulettes.
- Un marché de l'œuf bio actuellement favorable.
- Un potentiel d'intérêt pour une sécurisation régionale de l'approvisionnement en poulettes.

Scénario de mise en place d'une filière régionale

Contexte

L'analyse des exploitations normandes met en évidence :

- Une **forte dépendance à l'achat de poulettes prêtes à pondre**
- Une provenance majoritairement extra-régionale (Bretagne, Pays de la Loire)
- Une **hausse significative des prix** ($\approx +40$ à $+50$ % en 8 ans)
- Une **variabilité qualitative importante**
- Une difficulté d'accès pour les petits lots

Parallèlement :

- Le marché de l'œuf bio montre un **rebond de la demande**
- Les exploitations en circuit court sont nombreuses
- Un besoin de sécurisation de l'approvisionnement est exprimé

☞ La structuration d'une **filière régionale de poulettes bio** apparaît comme un levier stratégique.

Objectifs

D'abord SECURISER, STABILISER et TERRITORIALISER l'approvisionnement en poulettes bio en Normandie.

Objectifs spécifiques :

1. Réduire la dépendance aux fournisseurs extra-régionaux
2. Stabiliser la qualité technique des poulettes
3. Améliorer la lisibilité des prix
4. Adapter l'offre aux petits et moyens élevages
5. Maintenir la valeur ajoutée sur le territoire

Scénario possible



Création d'une structure collective régionale dédiée à l'élevage de poulettes bio prêtes à pondre.

1. Dans un premier temps : Créer un atelier spécialisé indépendant qui fonctionne pour approvisionner les petits élevages de pondeuses. Création d'un élevage régional spécialisé dans l'élevage de poulettes bio.
2. Puis, dans un second temps : Créer un réseau d'éleveurs producteurs de poulettes plus ou moins répartis sur la région. Organisation d'un réseau de 3 à 5 exploitations partenaires :
 - 15 000 à 30 000 poulettes bio/an
 - Répartition sur 3 sites ($\approx$ 10 000/an/site)
 - Rotation 2 à 3 lots/an
 - Prix cible de vente : 13 € HT / poulette
 - Volume 10 000 poulettes/an
 - CA annuel par site : 130 000
 - Sécurisation par contrats d'engagement pluriannuels
 - Mutualisation logistique
 - Planification annuelle des besoins

Organisation et aménités attendues

- SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)
- Coopérative agricole
- Association de préfiguration + bascule en société

Acteurs à intégrer

- Éleveurs pondeuses
- Éleveurs de poulettes
- Bio en Normandie
- Partenaires financiers

Gestion économique

- Réduction des transports
- Sécurisation des exploitations
- Stabilisation du prix des poulettes
-

Impact filière

- Meilleure homogénéité technique
- Meilleure coordination amont-aval
- Capacité d'anticipation des besoins
- Adaptation aux petits lots

Risque	Mesure d'atténuation
Volatilité du marché bio	Contrats pluriannuels
Sous-dimensionnement	Phase pilote



Difficulté technique	Accompagnement technique spécialisé
Manque d'engagement des éleveurs	Pré-engagement contractuel

Itinéraire technique production de poulettes bio 0-16 semaines

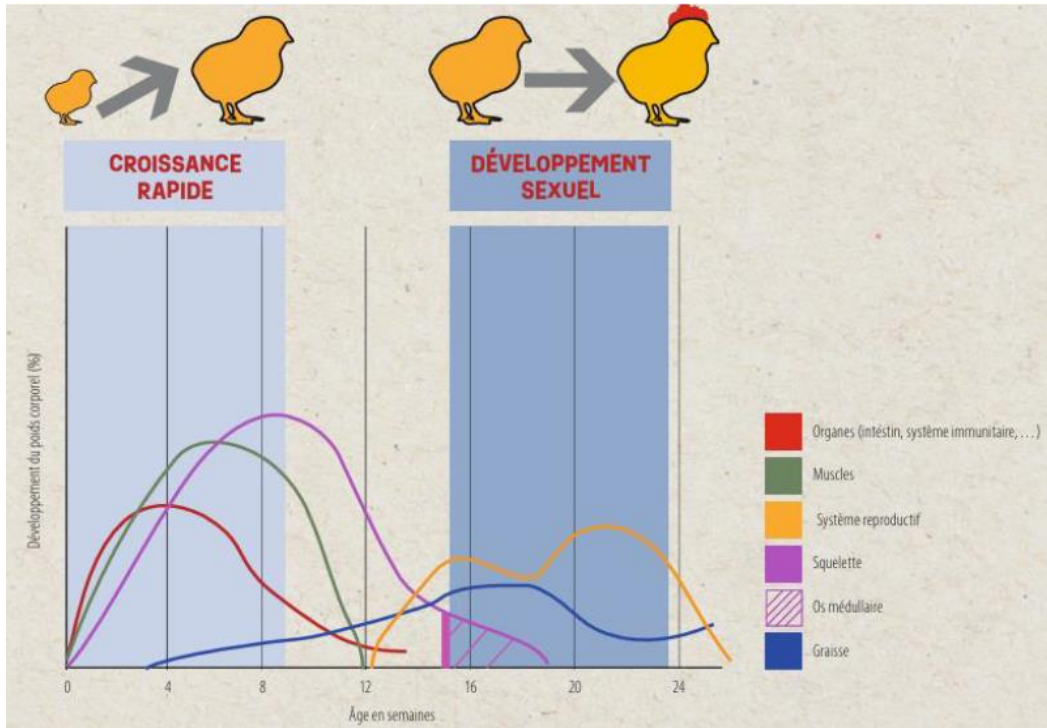
Attention, la qualité de la phase d'élevage des poulettes conditionne directement :

- L'âge au premier œuf
- Le pic de ponte
- La persistance de ponte
- La qualité de coquille
- La longévité des animaux

Objectifs zootechniques

Produire une poulette biologique à 16 semaines présentant :

- Un **poids conforme au standard génétique ($\pm 5 \%$) autour de 1.5 kg à 16 semaines**
- Une **uniformité $\geq 85 \%$**
- Une ossature développée (indice bréchet satisfaisant)
- Un développement digestif fonctionnel
- Un statut immunitaire stabilisé
- Une adaptation comportementale au système bio



Stade 0-4 semaines : Démarrage

C'est la phase où l'animal doit finir son développement :

- Développement du tractus digestif
- Croissance rapide des organes vitaux
- Installation de l'immunité adaptative
- Mise en place du squelette axial

Conditions d'ambiance :

Il faut prévoir un endroit chauffé et sans courant d'air. Au démarrage, il y a besoin de beaucoup de lumière pour stimuler l'abreuvement et l'ingestion. Il est possible de séparer les milieux de lumière avec eau et aliment des milieux de repos avec chaleur.

Paramètre	Valeur cible
Température arrivée	32-35 °C
Hygrométrie	60-70 %
Vitesse d'air	< 0,2 m/s
Éclairage J1-J3	20-22 h
Intensité lumineuse	30-40 lux



Réduction progressive température : -2 à -3 °C/semaine. Et baisse progressive de la lumière pour descendre à 12-14h/jour.



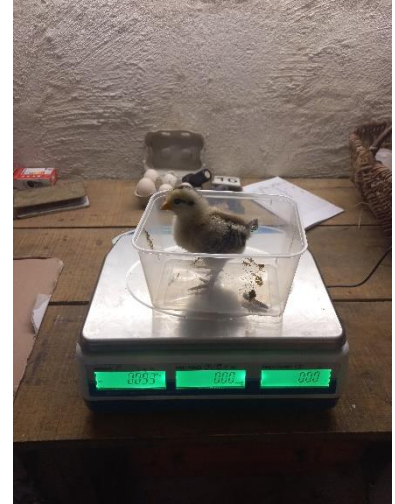
Alimentation

Au démarrage, il faut un aliment riche en protéines, a minima 20%. Qui est assez difficile à trouver. Il faut souvent faire appel à plusieurs fournisseurs pour trouver celui qui convient le mieux.

Aliment démarrage bio :

- Protéines brutes : 20–21 %
- EM : 2 750–2 850 kcal/kg
- Lysine digestible $\geq 1,05$ %
- Méthionine + cystine $\geq 0,75$ %
- Calcium : 0,9–1 %

En bio : méthionine limitante → vigilance sur formulation (tourteaux, levures, etc.).



Sanitaire

En cas de vente de animaux, prévoir une vaccination adaptée. Les maladies principales à anticiper sont :

- Marek (couvoir)
- Newcastle
- Gumboro
- Bronchite infectieuse

Objectif mortalité 0–4 semaines : < 1,5 %

Stade 5–11 semaines : Croissance

C'est la phase de croissance ou les poulettes doivent grandir et s'adapter à leur milieu :

- Allongement os longs
- Développement musculaire
- Uniformisation du lot
- Adaptation progressive au plein air



Conditions d'ambiance :

Normalement le chauffage n'est plus nécessaire lorsque les animaux sont plumés mais s'adapter en fonction de la saison. On peut commencer à les laisser à la température ambiante. Il faut atteindre le « plateau lumineux » entre 12 et 14h par jour selon les objectifs à ce stade pour laisser les animaux grandir à leur rythme.

Paramètre	Valeur cible
Température	20–22 °C
Densité	10–12 sujets/m ²
Éclairage	12–14 h

Introduction progressive au parcours (bio) :

- Temps sec
- Température > 15 °C
- Gestion prédation

Alimentation

On peut baisser progressivement l'apport de protéine à ce stade pour descendre entre 17 et 18% en maintenant l'équilibre lysine-méthionine.



Aliment croissance bio :

- Protéines : 17–18 %
- EM : 2 750–2 800 kcal/kg
- Calcium : 0,9–1 %
- Phosphore digestible adapté

Pesées hebdomadaires :

- Échantillon ≥ 5 % du lot
- CV (coefficient variation) cible < 10 %

Objectif uniformité à 10 semaines : ≥ 80 %

Stade 12–16 semaines : Pré-ponte

C'est la phase de préparation à la ponte et de stimulation. La poule étant sensible à la luminosité et notamment la longueur du jour, le fait d'augmenter peu à peu la durée de la lumière durant la journée provoque une stimulation et la préparation de l'animal à la ponte. On peut jouer sur la saison de l'année pour profiter du printemps sur le lot de poulettes que l'on veut faire. Ou faire ça de façon artificielle mais en respectant le cahier des charges bio.

- Préparation appareil reproducteur
- Constitution réserves calciques médullaires
- Stabilisation métabolique
- Prévention surpoids



⚠ Une croissance excessive à ce stade pénalise la ponte future.

Alimentation pré-ponte

- Protéines : 15–16 %
- EM : 2 700–2 750 kcal/kg
- Calcium : 1,8–2 %
- Granulométrie adaptée

Transition alimentaire progressive (toujours) sur quelques jours. Prévoir rotation des parcours si problème parasitisme, humidité, etc.

Poids cible à 16 semaines : entre 1.4 et 1.55 kg /poulette.

Objectif uniformité : ≥ 85 %

Mortalité cumulée 0–16 semaines : < 3 –4 %

Gestion sanitaire

En bio, la prévention reste le facteur principal de gestion des risques

Parasitisme interne

Les problèmes les plus récurrents sont les vers

- Ascaridia galli
- Heterakis
- Coccidiose

Stratégie :

- Rotation parcours
- Analyses coprologiques
- Gestion densité

Biosécurité

- Vide sanitaire ≥ 3 semaines
- Nettoyage alcalin + désinfection homologuée bio
- Contrôle rongeurs
- Gestion flux visiteurs

Densité et logement

- ≤ 10 –12 poulettes/m²
- Parcours extérieur obligatoire au moins 4 semaines
- 4 m² minimum/poulette en plein air (à partir de l'âge autorisé)
- Perchoirs adaptés dès 6–8 semaines



Objectif comportemental :

- Apprentissage perchoir → prévoir des perchoirs adaptés, accessibles et de bouger les poules restantes au sol si besoin
- Réduction picage → Enrichissement du lieu si problème et correction de l'alimentation
- Structuration hiérarchie → prévoir de la place

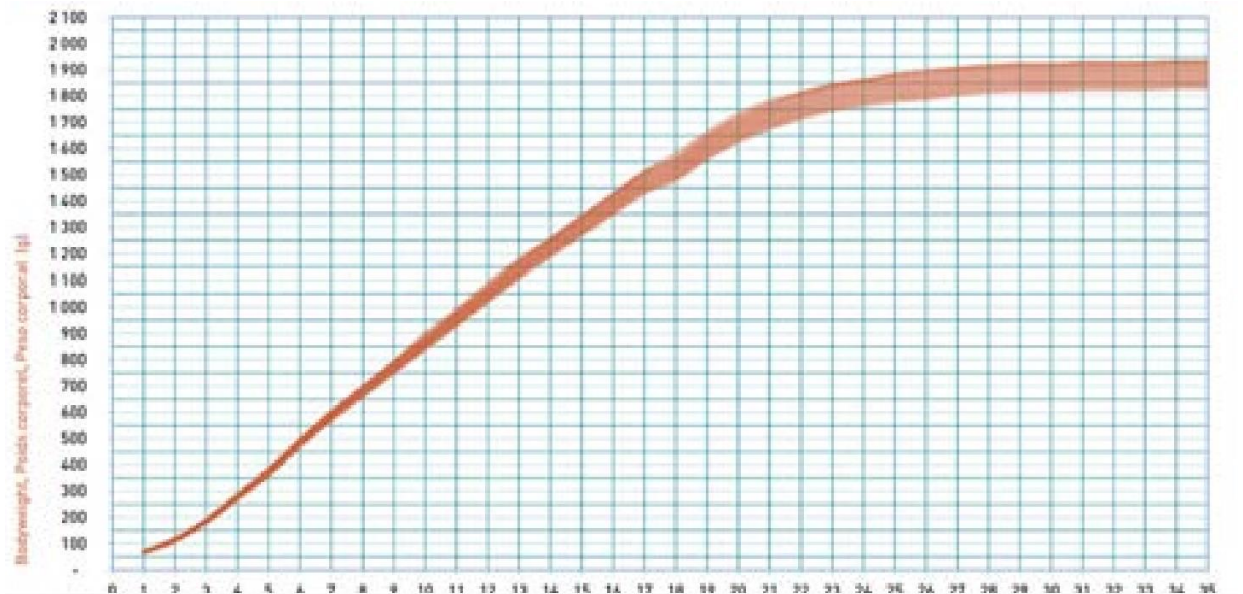
Les indicateurs à suivre :

Indicateur	Seuil cible
Mortalité cumulée	< 4 %
Uniformité	≥ 85 %
CV poids	< 10 %
Plumage	complet
Ossature	développée
Parasites	maîtrisés

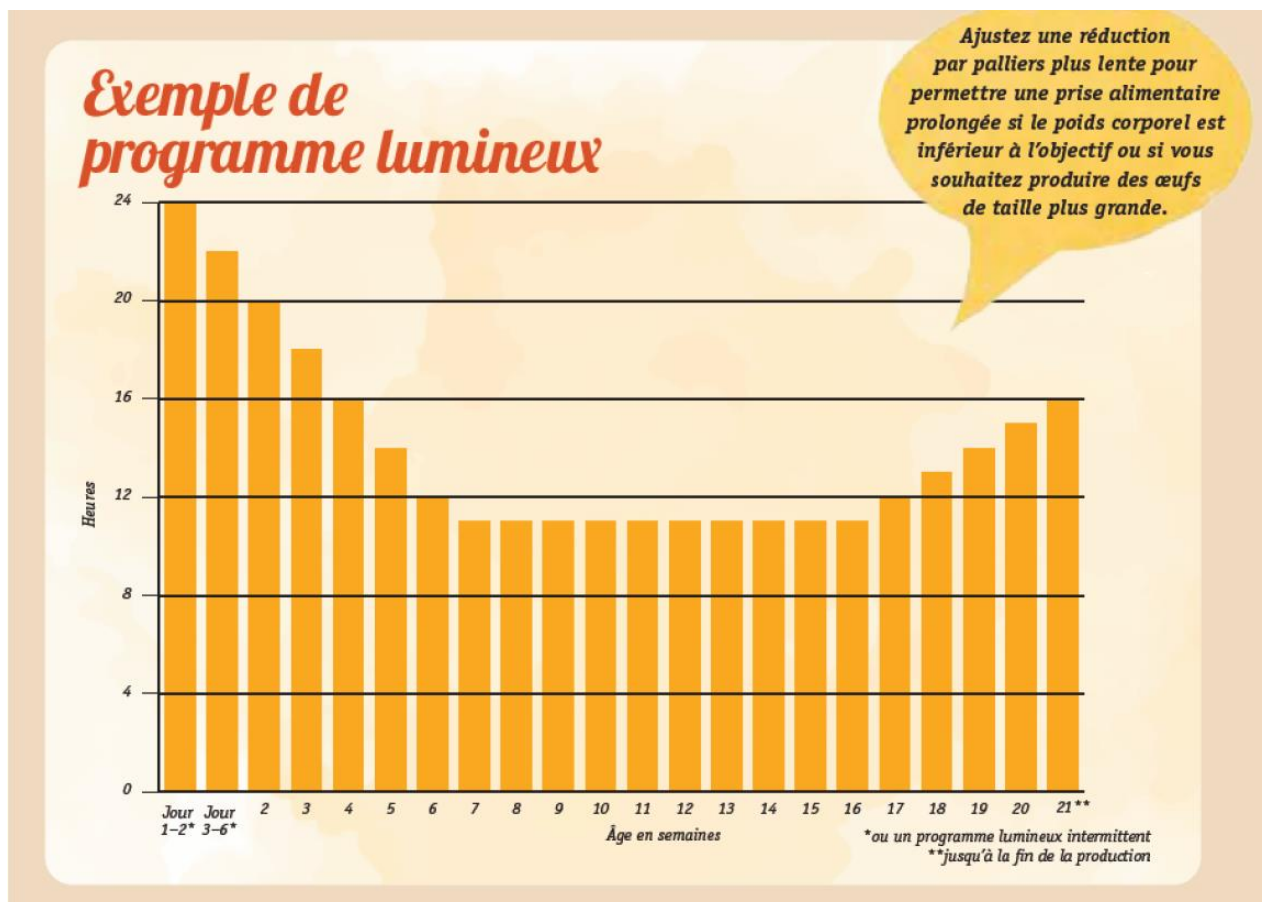
Un lot non homogène entraîne :

- Retard pic de ponte
- Pic moins élevé
- Coquilles fragiles
- Surconsommation aliment

→ **Courbe de croissance :**



→ Programme lumineux :





Problèmes récurrents

Problème élevage	Impact ponte
Sous-poids	retard ponte
Surpoids	baisse persistance
Mauvaise uniformité	pic irrégulier
Carence méthionine	baisse ponte + plumage
Parasitisme	chute production



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*